

## LIVRABLE T1.2.1 : Rapport technique

### Contribution du Parc national de Port-Cros



THÉMATIQUES
Eau Gouvernance de l'eau
TITRE ET LIEU DE LA BONNE PRATIQUE
Etat des lieux de la distribution de l'eau pour l'irrigation – eau de nappe et eau de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT).  Ile de Porquerolles - Hyères - Var - France

### Description de la méthode

CONTEXTE
Sur l'île de Porquerolles, les cultures bénéficient de deux réseaux d'irrigation : l'un issu de la nappe et l'autre alimenté par les eaux traitées dans la station d'épuration et affinées dans des lagunes (REUT). La distribution est assurée par le Parc, dans un cadre et avec des moyens qui seraient à renforcer.
ENJEU(X) ET OBJECTIF(S) CONCERNÉ(S)
Les enjeux actuels, liés au changement climatique, sont d'assurer une gestion de ces ressources « en bon père de famille ».  Les objectifs sont de mettre en place un cadre amélioré pour la distribution actuelle et celle à venir de ces eaux brutes.
MATÉRIELS NÉCESSAIRES
Pour l'étude qui a été réalisée, les données relatives à l'état actuel de la distribution ont été fournies.  Au sein de l'étude, des installations complémentaires de compteurs et de systèmes de relèvements ont été préconisés.
LIEU DE MISE EN ŒUVRE
Le site de mise en œuvre de l'action est celui de la plaine agricole du village à Porquerolles, sur laquelle existent les deux réseaux d'irrigation.
DURÉE
L'étude a été menée entre le 27 janvier et le 26 juillet 2023.

Elle fournit des préconisations à mettre en œuvre sur les prochaines années.

## Étapes

### CONSTRUCTION / PRÉPARATION

En démarrage de l'étude, de nombreuses données ont été fournies : liste et statut des bénéficiaires de l'eau brute, état des volumes disponibles et des consommations suivies, état des lieux des niveaux dans la nappe et de la qualité de la REUT, arrêtés d'autorisation de la REUT et du pompage...

### INSTALLATION / MISE EN ŒUVRE

4 échanges ont été réalisés entre le prestataire et le parc aux étapes importantes.

### FINITIONS

Concernant les conclusions de l'étude, il ressort que :

- les accords pour la distribution de l'eau devront être précisés dans le cadre d'une convention avec les bénéficiaires, comprenant une partie sur le cadre moral et une partie sur les relations contractuelles. Cette convention sera commune à l'eau de nappe et la REUT.
- pour la REUT, en application des textes européens, un travail est à faire sur les barrières protectrices pour les produits agricoles ;
- pour les équipements, une télé-relève en réseau privé serait à prévoir pour favoriser le suivi des consommations.

## **Illustrations de la méthode**

Tableau comparatif des structures de gouvernance non retenues

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DE LA DEMANDE.....</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>ETAT DES LIEUX DE L'ORGANISATION ACTUELLE.....</b>	<b>7</b>
2.1	LE RESEAU BLEU.....	7
2.2	LE RESEAU ROUGE.....	13
<b>3</b>	<b>CADRE REGLEMENTAIRE DES 2 EXPLOITATIONS DE RESSOURCE EN EAU.....</b>	<b>15</b>
3.1	LE RESEAU BLEU.....	15
3.2	LE RESEAU ROUGE.....	16
3.2.1	LES USAGES POSSIBLES AVEC LA REGLEMENTATION ACTUELLE.....	16
3.2.2	LES USAGES POSSIBLES AVEC LA REGLEMENTATION A VENIR.....	17
3.2.3	LA QUALITE DE L'EAU USEE TRAITEE UTILISEE PAR LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS.....	22
<b>4</b>	<b>QUELLE ORGANISATION DE GOUVERNANCE ?.....</b>	<b>23</b>
4.1	STRUCTURE DE GOUVERNANCE.....	23
4.2	VERS UNE CONTRACTUALISATION ET UN PAIEMENT DU SERVICE DE L'EAU.....	28
<b>5</b>	<b>QUELLES REGLES DE PARTAGE ET EQUIPEMENTS NECESSAIRES ?.....</b>	<b>33</b>
5.1	LE SUIVI DE LA RESSOURCE DISPONIBLE.....	33
5.2	ETABLIR LES REGLES DE PARTAGE ENTRE LES USAGERS.....	36
5.3	EQUIPEMENTS DU RESEAU POUR SON SUIVI / PILOTAGE.....	41
5.3.1	STRATEGIES D'EQUIPEMENT.....	41
5.3.2	RADIO RELEVÉ.....	42
5.3.3	TELE RELEVÉ.....	44
5.3.4	COMPARAISON DES DEUX STRATEGIES.....	48
<b>ANNEXES.....</b>		<b>49</b>
	ANNEXE 1 : TABLEAU EXHAUSTIF DES USAGERS DES RESEAUX BLEU ET ROUGE.....	50
	ANNEXE 2 : TABLEAU DE COMPARAISON DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE.....	51
	ANNEXE 3 : EXEMPLE DE BARRIERES ACCREDITEES POUR LA REUSE EN AGRICULTURE : TABLEAU 4.2 DU DOCUMENT DE LA COMMISSION EUROPEENNE « LIGNES DIRECTRICE VISANT A SOUTENIR L'APPLICATION DU REGLEMENT 2020/741 (UE) RELATIF AUX EXIGENCES MINIMALES APPLICABLES A LA REUTILISATION DE L'EAU DU 5 AOUT 2022 ».....	52
	ANNEXE 4 : EXTRAIT (ARTICLE 2) DE L'ARRETE CADRE DEPARTEMENTAL N° 2022-35 DU 17 JUN 2022 RELATIF A LA GESTION DES PERIODES DE SECHERESSE POUR LE	

Caractérisation des usagers et organisation actuelle de la distribution de l'eau :

Bénéficiaires	Propriétaire parcelle équipée	Réseau bleu			
		Usages	Contrat actuel	Paiement du service	Suivi de la consommation
Collectivités					
Ville d'Hyères Bassin DFCI 1500 m <sup>3</sup>	PN Port Cros	DFCI - mise à niveau remplissage bassin	aucun	Cofinancement PN Port Cros et Hyères	absence compteur
Entreprises et associations					
Association de sauvegarde des forêts varoises (CoPalms)	PN Port Cros	Irrigation maraîchage	Conces. de service public	Gratuité	1 compteur
Les Pomeles SNC : aménagement paysager	propriétaire	Nettoyage équip. + arrosage	aucun	Gratuité	1 compteur - 2,6%
SARL GRANET R et fils Travaux VRD - Forêt	PN Port Cros	Nettoyage équipement	aucun	Gratuité	absence compteur
SCEA Domaine de l'île Viti-viniculteur	PN Port Cros (bail amphyt)	Nettoyage équipement	aucun	Gratuité	1 compteur - 0,1%
Interne PN Port Cros					
2 sorties incendies au hameau agricole	PN Port Cros	DECI	-	Usage en interne	absence compteur
Production de plants par le CBN + autres usages autour de la serre	PN Port Cros	Arrosage de pépinière	-	Usage en interne	absence compteur
Jardin public E. LOPEZ	PN Port Cros	Arrosage jardin d'agrément	-	Usage en interne	absence compteur
Particuliers					
10 particuliers - salariés du PN de Port Cros	PN Port Cros	Arrosage potagers	aucun	Gratuité	absence compteur
20 à 27 jardins familiaux	PN Port Cros	Arrosage potagers	contrat vente	Paiement au prorata du volume	27 compteurs - 2,8%
Famille BRENGUIER	propriétaire	Irrigation vergers	aucun	Gratuité	1 compteur - 4,2%

## Moyens employés

<p><b>ASSOCIÉS</b></p> <p><b>Acteurs impliqués et partenaires associés</b></p>	<p>Les acteurs impliqués ont été le Parc National en tant que Maître d'ouvrage de l'étude et la société du canal de Provence (SCP), choisie comme prestataire suite à la consultation. (pourquoi pas de concertation avec acteurs locaux?)</p>
<p><b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b></p>	<p>2 ingénieurs d'étude de la SCP ont été missionnés pour cette prestation intellectuelle.</p>
<p><b>SUIVI MIS EN ŒUVRE</b></p>	<p>Quatre rendez vous de suivi pour la rédaction de l'étude ont été organisés.</p>

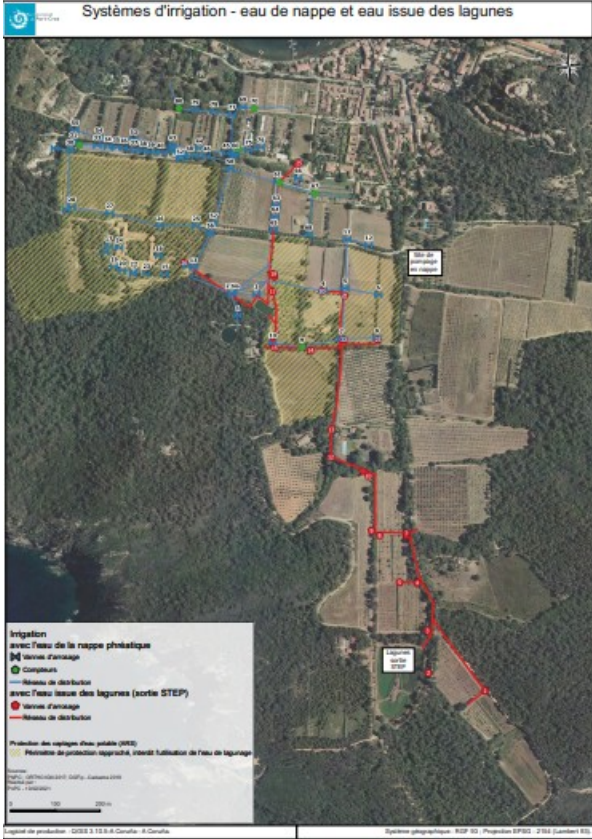
## Retours d'expériences

<p><b>JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA MÉTHODE</b></p>	<p>La méthode retenue vise à apporter un conseil argumenté sur la démarche à mettre en œuvre et les moyens à déployer.</p> <p>Du fait des délais impartis (à justifier), le choix a été fait qu'aucun contact ne soit établi entre le bureau d'étude et les bénéficiaires de l'eau brute.</p>
<p><b>FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ET D'ÉCHECS</b></p>	<p>De nombreuses « données sources » ont été fournies au démarrage de l'étude.</p> <p>Les échanges sur les étapes de l'étude ont été faits avec plusieurs personnes du Parc (cheffe de service, responsable des domaines, chargé des ressources, chargée de l'agroécologie...).</p> <p>Le manque de temps n'a pas permis de mettre en œuvre concrètement la gouvernance, avec l'appui du bureau d'étude.</p> <p>Cette étape se fera donc ultérieurement, en direct entre le Parc et les bénéficiaires de l'eau brute.</p>

## **Informations supplémentaires :**

*Une demi-page maximum*



<b>ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION DU SITE</b>				
Localisation du site		Superficie		
		Territoire d'environ 30 ha.		
Nombre d'habitants		Flux de visiteurs sur le site		
A l'année	Saisonnier	Touristes	Usagers	Autres
Environ 300	6000 au maximum	Uniquement de passage	Agents du Parc et exploitants agricoles	Scientifiques sur les vergers de collection
Accessibilité du site				
Capacité d'accueil		Autorisations pour débarquer		
Néant		Néant		
Descriptif topographique et climatique				
Morphologie, topographie terrestre et maritime		Climat et précipitations		
Plaine située au sud du village de Porquerolles, orientée Nord – Sud.		500 mm de pluies ; 16 °c de moyenne annuelle		
Contraintes et risques				
Risque sanitaire rare, en cas de défaillance de la STEP				
Statuts de protection				
Coeur et aire d'adhésion de Parc National. Site classé				

<b>Gouvernance du site</b>
Terrains d'État gérés par le Parc national de Port Cros
<b>Développement du site</b>
Réfection progressive des anciennes parties de réseau desservant l'eau de nappe. Extension en cours du réseau lié à la REUT.